



## **Emplois de Vie Scolaire**

**Pas un EVS au chômage !**

**UN VRAI STATUT,  
UN VRAI SALAIRE,  
UNE VRAIE FORMATION !**



Depuis septembre 2005, 45 000 Emplois de Vie Scolaire (EVS, aussi appelés ASEH) travaillent dans les écoles pour maximum 768€ de salaire mensuel : contrats (CAE ou CAV) encore plus précaires que ceux des AVS, sous-payés, sans aucune perspective d'avenir et sans formation professionnelle. Les AVS et les EVS assurent cependant au mieux des tâches indispensables à un meilleur fonctionnement de nos écoles publiques (aide à l'accueil des élèves handicapés, aide administrative aux directeurs d'école, accompagnement sorties scolaires, aide bibliothèque, salles informatiques...). Fin juin 2008 c'est 500 EVS qui seront licenciés dans la Vienne, sans avoir reçu de l'Éducation Nationale la formation prévue par leur contrat de travail!

**Leurs emplois correspondent à de véritables besoins des écoles!**

Besoins qui n'étaient pas pourvus avant.

**NON AU LICENCIEMENT !**

**PERENNISATION DES EMPLOIS ET DES SALARIES !**

### **APPEL DES EVS REUNIS A POITIERS APPEL A TOUS LES PERSONNELS DES ECOLES DE LA VIENNE**

Lors de la réunion d'information syndicale organisée le 2 mai 2008 à Poitiers par le SNUDI-FO Vienne les points suivants ont été abordés :

- L'avenir des salariés en contrat aidé dans l'Education Nationale qui assurent des missions d'aide administrative, ou d'aide à la scolarisation des enfants handicapés (ASEH) sur les écoles, et dont les contrats prennent fin le 30 juin 2008 : un plan de licenciement de 500 salariés des écoles de la Vienne, 45 000 au niveau national.
- Le problème du non respect du contrat de travail et du code du travail :
  - heures supplémentaires non payées,
  - obligation de formation jamais tenue pour les CAV (Contrats d'Avenir),
  - pérennisation des emplois jamais évoquée par l'Education Nationale malgré les obligations posées par la loi Borloo de 2005 aux employeurs de ces salariés sous contrats précaires de les pérenniser ou de former les salariés,
  - EVS employés pour scolariser un enfant handicapé et qui en scolarisent de fait deux en même temps, dans la même classe, en dépit du contrat de travail du salarié et des droits de ces enfants.
- La « réforme » engagée par le Ministre de l'Education Nationale qui continue de menacer l'enseignement adapté et spécialisé (CLIS, CLIN et RASED) au détriment des élèves handicapés, des élèves en difficulté, et menace la

réussite de nombreux élèves : une école qui donne moins à ceux qui ont des besoins spécifiques.

- La « réforme » des retraites (41, 5 annuités de cotisation pour une retraite pleine), de la Sécurité Sociale : les menaces de fermeture d'hôpitaux (dont Châtellerauld et Montmorillon) au nom d'un prétendu déficit de la sécurité sociale de 11 milliards d'€ alors que, dans le même temps, le gouvernement exonère les employeurs de 31 milliards d'€ de cotisations sociales en 2008.
- La hausse des prix alimentaires, des loyers et du carburant à cause de la spéculation des financiers sur les besoins vitaux des populations ; alors que, dans le même temps, les salaires de manière générale stagnent, voire diminuent pour les revenus faibles et moyens, et que les CAE et CAV sont rémunérés en dessous du seuil de pauvreté. Tandis que, dans le même temps, les profits des entreprises, les salaires des chefs de grandes entreprises, et les dividendes aux actionnaires n'ont cessé d'augmenter.

**En conséquence de quoi, à l'issue de cette réunion, les EVS réunis ont décidé de s'organiser au sein du SNUDI-FO pour exiger :**

- **Le maintien des services publics, et notamment de ceux de proximité (Poste, hôpitaux, écoles...).**
- **L'abandon des suppressions de postes programmés dans l'Education Nationale, et la création des postes nécessaires, afin de donner à l'école et à ceux qui y travaillent les moyens de faire réussir les élèves, qui sont aussi nos enfants.**
- **L'abandon par le Ministre DARCOS de ses mesures qui ne vont dans le bon sens ni pour les salariés, ni pour la réussite des élèves, et remettent en cause l'Egalité républicaine.**
- **La pérennisation des salariés EVS et la création de postes statutaires nécessaires d'EVS et d'enseignants. La possibilité pour les EVS déjà licenciés (notamment CAE) de postuler sur ces postes.**
- **La revalorisation de leur salaire (768€ maximum actuellement) et l'ouverture de négociations salariales : « Minimum le SMIC pour tous les EVS, AVS et Assistants d'Education ! ».**
- **Le versement de la prime de retour à l'emploi de 1000€ à ceux à qui elle a été promise.**
- **L'organisation d'élections de délégués du personnel pour représenter et défendre les intérêts des EVS.**
- **La formation des personnels, et notamment de ceux employés à l'aide à la scolarisation des enfants handicapés (ASEH).**
- **Le paiement des heures supplémentaires faites et à venir : « Mon employeur me fait travailler 28h30 par semaine, il doit me payer 28h30 et non 26h00, comme actuellement ! ».**
- **Le recrutement de brigades de remplacement pour les EVS en arrêt maladie (ou passant des concours), afin que le service ne soit plus perturbé, que les EVS ne soient pas obligés de choisir entre leur santé et leur travail !**
- **Blocage des retraites à 40 années de cotisation pour partir avec une retraite pleine et entière. Le chômage des plus de 50 ans, et le chômage en général, condamnent beaucoup trop de salariés à partir en retraite sans avoir toutes leurs annuités, et cela les plonge dans la misère.**
- **Une politique qui soutienne les créations d'emplois et les salaires : c'est la faiblesse générale de nos salaires, encouragée par le FMI et l'OMC, qui permet des profits records de 100 milliards d'€ aux entreprises du CAC 40 et 500 milliards pour l'ensemble des entreprises françaises. Nous exigeons que les profits soient mieux répartis : que ce surplus de richesse créée aille vers les salaires de ceux qui travaillent et la création d'emploi, et non toujours vers des actionnaires qui en demandent toujours plus !... Pourquoi les salariés seraient-ils les seuls à ne pas avoir le droit de demander plus ?**

Le SNUDI-FO Vienne et les EVS réunis à Châtellerauld le 25 avril et à Poitiers le 2 mai, appellent leurs collègues à faire connaître cet appel, à le diffuser largement et à faire connaître leur soutien à cet appel soit individuellement, soit à titre collectif (Conseil des Maîtres, Conseil d'Ecole...).

Ils soutiennent la mobilisation et les revendications de leurs collègues enseignants contre les mesures Darcos. Ils les appellent à organiser partout, dans l'unité avec les EVS, les conditions pour la satisfaction des revendications des Enseignants, des EVS, des AVS et des Assistants d'Education.

Ils appellent les collègues à rejoindre le syndicat afin de s'organiser et de se donner les moyens financiers nécessaires à la satisfaction des revendications.



**REJOIGNEZ LE SYNDICAT FORCE OUVRIERE !  
SNUDI-FO 86, 21 bis, rue Arsène Orillard, 86 035 Poitiers**



**POUR SE FAIRE ENTENDRE, POUR ETABLIR LE RAPPORT DE FORCE,  
LES ENSEIGNANTS ET EVS DU SNUDI-FO APPELLENT  
A LA GREVE LE 15 MAI AVEC LES SALARIES DU PUBLIC ET DU PRIVE !  
14H00 STADE REBEILLEAU DANS LE CORTEGE F.O.**